



Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de l'Auxois Morvan

Extrait du registre des délibérations

Comité syndical du 28 juin 2023 Délibération n° 2023-09

Objet de la délibération : Présidence du GAL Auxois Morvan pour le programme LEADER 2023-2027

Président : Patrick MOLINOZ

Secrétaire de séance : Laurence PORTE

Lieu de la réunion : Venarey-Les Laumes

Nombre de membres du Comité Syndical : 47 titulaires (et 47 suppléants)

Nombre de membres présents : 29 (dont 30 votants)

Date de convocation : 22 juin 2023

L'an deux mille vingt trois le vingt-huit juin à dix-huit heures, les Membres du Comité Syndical du PETR du Pays de l'Auxois Morvan, désignés par les Conseils Communautaires, légalement convoqués, se sont réunis salle Clemenceau à Venarey-Les Laumes, sous la présidence de Monsieur Patrick MOLINOZ.

Membres présents : Alain BECARD, Marc GALZENATI, Danièle MATHIOT, Maryse NADALIN, Laurence PORTE, Colette RÉMOND, Ahmed KELATI (Montbardois) ; Arnault LEMAIRE, Gérard VERDREAU, Michel ROIGNOT Paul ROBINAT (Ouche et Montagne) ; Patrick MOLINOZ, Marie-Christine LENOIR, Gilbert THOREY, Amandine MONARD, Jean-Marc RIGAUD, GUY MONIN, Bernard FRANJOU (Pays d'Alésia et de la Seine) ; Denis NEAULT, Eveline DELOINCE, Alain GUINIOT (pouvoir de Graziella GUERRE) (Pays d'Arnay-Liennais) ; Annick BAKRY, Jean-Paul QUESTÉ, Eric LESNIEWSKA-CHOQUET (Saulieu) ; Jean-Michel PÉTRÉAU (pouvoir de Catherine SADON), Jean-Denis BAULOT, Jean-Marie VIRELY, Bernard CLERC, Véronique ILLIG (Terres d'Auxois).

Membres excusés : Yves BILBOT, Philippe LUCOTTE, Aurélio RIBEIRO (Montbardois) ; Patrick SEGUIN, Marc CHEVILLON, Thierry JEAN, Jean-Paul BOULÈRE, Pascal CHAUVENET (Ouche et Montagne) ; Florence DELARUE (Pays d'Alésia et de la Seine) ; Pierre POILLOT, Graziella GUERRE (pouvoir à Alain GUINIOT), Patrick BLIGNY, Gérard BROUILLON (Pays d'Arnay-Liennais) ; Maryse BOLLENGIER, Hervé LOUIS, Françoise GUERRIER, Jean-Marie SIVRY (Saulieu) ; Martine EAP-DUPIN, Catherine SADON (pouvoir à Jean-Michel PÉTRÉAU), Eric BAULOT, Samuel GALAUD, Patricia NORE (Terres d'Auxois).

PAYS AUXOIS MORVAN



www.auxois-morvan.fr



03 80 49 65 09



13 rue de l'hôtel de ville
21350 Vitteaux

Par délibération n°2022-11 du 4 juillet 2022, le comité syndical a validé la candidature du Pays au programme LEADER 2023-2027.

Par courrier en date du 8 février 2023, la Région Bourgogne Franche-Comté nous a notifié notre sélection en tant que territoire porteur d'un programme LEADER, c'est-à-dire un Groupe d'Action Locale (GAL).

Une enveloppe de 1 596 899 € a été allouée au territoire sur le programme LEADER.

Afin de mettre en place les instances permettant la mise en œuvre opérationnelle de ce nouveau programme, par délibération n°2022-10 du 4 juillet 2022, le comité syndical a désigné les membres élus du comité de programmation du programme LEADER 2023-2027.

Il convient également de désigner un(e) président(e) du GAL.

Il est proposé de désigner Mme Amandine MONARD, Vice-Présidente du Pays en charge des fonds européens.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré par

Pour : 30

Contre :

Abstentions :

Décide :

1) De désigner Mme Amandine MONARD, Vice-Présidente du Pays en charge des fonds européens, en tant que Présidente du GAL Auxois Morvan pour le programme 2023-2027.

Pour extrait certifié conforme,

Patrick MOLINOZ



Président du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural
du Pays de l'Auxois Morvan

Ampliation adressée à :

Monsieur le Préfet de la Région de Bourgogne Franche-Comté, Préfet de la Côte-d'Or,

Madame la Présidente du Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté,

Madame la Trésorière de Venarey-Les Laumes.